

**VILLE DE CARLETON-SUR-MER
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ D'AVIGNON**

Procès-verbal de la réunion extraordinaire du conseil de ville de Carleton-sur-Mer tenue le 20 décembre 2010 à 20 h à la salle Lavoie-St-Laurent de l'hôtel de ville.

**Présences : MM Jean-Guy Cyr
Donald Falardeau
Raymond Deslauriers
Lauréat Plante
Normand Parr
Mme France Leblanc**

Monsieur Denis Henry, maire, préside la réunion.

10-12-421 ORDRE DU JOUR

Il est PROPOSÉ par : M. Jean-Guy Cyr
Et résolu à l'unanimité

QUE l'ordre du jour de la réunion extraordinaire soit accepté à l'unanimité, le varia étant fermé.

10-12-422 ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2010 ET DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2010-187

10-12-422.1 ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2011

Il est PROPOSÉ par : M. Normand Parr
APPUYÉ par : M. Jean-Guy Cyr
Et résolu à l'unanimité

QU' après la lecture faite, le conseil de ville de Carleton-sur-Mer adopte les prévisions budgétaires 2011.

10-12-422.2 ADOPTION DU RÈGLEMENT 2010-187

Il est PROPOSÉ par : M. Normand Parr
APPUYÉ par : M. Jean-Guy Cyr
Et résolu à l'unanimité

D'adopter le règlement numéro 2010-187 décrétant les prévisions budgétaires de l'exercice 2011 et l'imposition d'un régime d'impôt foncier à taux varié, tel que présenté.

10-12-423 ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL DES DÉPENSES EN IMMOBILISATION 2011-2011-2012

Il est PROPOSÉ par : M. Normand Parr
APPUYÉ par : M. Lauréat Plante
Et résolu à l'unanimité

D'adopter le programme triennal des dépenses en immobilisation pour les années 2011, 2012 et 2013, tel que présenté.

10-12-424 LA LEVÉE DE LA RÉUNION

À 20 h 35, M. Lauréat Plante propose de lever la réunion.

Accepté.